DLP 11-10-96026374

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition Cultures Spéciales

REGION CENTRE

Supplément N° 24 au Bulletin technique N° 16

8 Juin 1994

- EDITION VIGNE 12 -

BLACK-ROT et MILDIOU	:	Toujours à craindre. Ne tolérez aucun relâchement dans la protection.
OIDIUM	:	En situations sensibles, utilisations ponctuelles des I.B.S. possibles à partir de la préfloraison.
VERS DE LA GRAPPE	:	Début des éclosions (Eudémis). Dénombrez les glomérules avant de décider d'intervenir.
ACARIENS	:	Toujours très discrets.
FLAVESCENCE DOREE	:	Liste des produits utilisables contre la Cicadelle vectrice de la Flavescence dorée à conserver.

* STADES PHENOLOGIQUES *

Stade 17 (H) rencontré sur tous cépages. Début d'ouverture des premières fleurs sur secteurs et cépages précoces.

* TOUR D'HORIZON *

Nouvelle aggravation pluvieuse les 1er et 2 Juin. Les températures plus fraîches qui ont suivi n'ont pas été spécialement favorables aux maladies.

Le vent (5 et 6 Juin) a provoqué, dans plusieurs situations, la casse des rameaux les plus développés (bien souvent les plus fructifères).

* MILDIOU *

De nouvelles taches continuent d'apparaître (Cangey -37-, Gien -45-).

Suite aux contaminations consécutives aux pluies du mois de Mai, ces taches primaires sont susceptibles de se former jusqu'au 15 Juin. Compte-tenu de cette situation, des possibilités de contaminations secondaires et de l'accélération de la pousse, maintenez la protection avec un produit pénétrant (rémanence 10-12 jours) ou systémique (rémanence 12-14 jours).

Le concours Mildiou reste ouvert pour les départements du Cher et du Loiret.

* BLACK-ROT *

Des taches présentant des pycnides sont présentes dans tous les secteurs traditionnellement sensibles : des repiquages sont possibles.

Les préconisations de nos derniers bulletins restent valables : choisissez pour la lutte anti-Mildiou une spécialité également efficace contre le Black-rot.

* OIDIUM *

Aucun symptôme n'est encore signalé.

Maintenez la protection au soufre mouillable à 8-10 kg/ha en raison du développement de la végétation. Baissez les doses à 6-8 kg/ha en cas de réchauffement important.

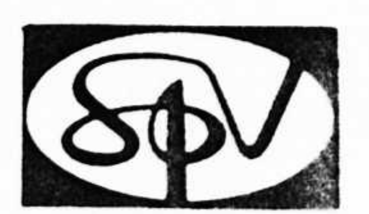
Sur cépages sensibles et dans les vignes atteintes en 1993, profitez de la période allant de la "Préfloraison" à la "Fermeture de la grappe" pour remplacer le soufre par un I.B.S. ou une association I.B.S. + contact, à deux ou trois reprises (voir liste des produits dans le bulletin n° 6 du 27 Avril 1994).

direction régionale de l'agriculture et de la forêt

P 70

ARBORICULTURE : 250 F
VITICULTURE : 220 F
CULTURES LEGUMIERES : 220 F

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX CENTRE
93, rue de Curambourg - BP 210 - 45403 FLEURY LES AUBRAIS Cédex
Tél. 38.86.36.24 - Fax 38.84.19.79



Important : pour limiter les risques de résistance liés à une utilisation intensive des I.B.S., ne dépassez pas deux ou trois applications de produits de cette famille, toutes matières actives confondues.

* *BOTRYTIS* *

Les taches sur feuilles sont particulièrement fréquentes sur les ceps à végétation dense (taille à "taquets" ou gel de la baguette occasionnant de nombreux départs de pousses sur le cep), où l'aération des feuilles se fait mal.

Si la situation l'exige, et en attendant la mise en oeuvre du programme anti-Botrytis spécifique sur grappes, choisissez pour la lutte anti-Mildiou un produit apportant 2000 g/ha de folpel.

* *VERS DE LA GRAPPE* *

Le premier vol d'Eudémis touche à sa fin.

Le premier vol de Cochylis est terminé.

Les premières éclosions d'Eudémis ont été signalées à Pocé/Cisse (37) et Noyers/Cher (41).

Nous rappelons l'aménagement de nos préconisations sur premier vol pour 1994 :

*** Traitement curatif sur larves de première génération si :**

- vigne fortement gelée (peu de grappes),
- observation d'au moins 30 glomérules pour 100 grappes.

*** Produits utilisables (fiche du bulletin n° 13 du 18 Mai) :**

- produits actifs sur jeunes larves,
- produits actifs sur larves âgées : à préférer si vous n'êtes pas certain d'avoir observé les premiers glomérules.

* *PYRALES* *

Elles sont observées localement, dans l'Indre et Loire notamment.

Une intervention spécifique ne se justifie que si vous dénombrez une larve de Pyrale par cep (comptage sur 100 ceps).

Dans ces situations (certainement très rares !), envisagez une intervention spécifique (voir liste des produits homologués contre les Vers de la grappe et les Pyrales, bulletin n° 13 du 18 Mai).

* *ACARIENS* *

L'espèce dominante est l'Acarien rouge (*Panonychus ulmi*).

Les populations sont diluées dans le feuillage en développement, et, de ce fait, le taux d'infestation est généralement très bas.

Des oeufs d'été ont été déposés.

N'envisagez un traitement spécifique que si 40 % des feuilles sont colonisés par des larves ou des adultes (les oeufs n'interviennent pas dans le décompte).

L'utilisation du soufre pour la lutte anti-Oïdium est actuellement suffisant pour maintenir les populations d'acariens à un niveau tolérable.

* *CICADELLES DES GRILLURES* *

Très rares actuellement, elles pourraient se développer en cas de réchauffement.

Si une intervention est nécessaire (seuil de traitement : une larve par feuille), choisir, parmi les produits proposés dans la fiche jointe à ce bulletin, une spécialité efficace contre les Cicadelles des grillures.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE : les produits utilisables

Matière active	Produit commercial	Dose de pc/ha	Autres usages (1)		
			Vers de la grappe	Acariens*	Cicadelle grillures
acrinathrine	RUFAST	0,1 l		+	+
alphaméthrine	FASTAC	0,20 l	+		
bétacyfluthrine	DUCAT	0,70 l	+		+
biphenthrine	TALSTAR,	0,25 l	+	+	+
	TALSTAR FLO	0,30 l	+	+	+
cyfluthrine	BAYTHROID	0,70 l	+		+
cyperméthrine	MASTOR	0,60 l	+		
deltaméthrine	DECIS, PEARL, SPLIT	0,5 l	+		+
fenpropathrine	DANITOL	0,5 l		+	+
lambda-cyhalothrine	KARATE, KARATE VERT	0,25 l	+	+	+
méthomyl	LANNATE 20 L,	2 l	+		+
	METOVER	1,60 kg	+		+
parathion-méthyl	PENNCAP M,	1,25 l	+		
	MICROMETHYL	1,25 l			
pyridaphenthion	ORESTE,	1,80 l	+		+
	OFUNACK EC	1,80 l	+		
quinalphos	EKALUX, EKALUX AQUAFLOW	1 l	+		
tau-fluvalinate	KLARTAN,	0,30 l		+ (E. carp)	
	MAVRIK FLO	0,30 l		+	
tralométhrine	TRACKER 108 EC	0,16 l	+		+
biphenthrine + clofentézine	TORANT CL, GEMINI	0,5 l	+	+	+
chlorpyriphos-éthyl + cyperméthrine	NURELLE D	1 l	+		+
chlorpyriphos-éthyl + diméthoate	SALUT, FINETYL D	1 l	+		+
chlorpyriphos-méthyl + cyperméthrine	DASKOR	1 l	+		+
chlorpyriphos-méthyl + deltaméthrine	CRESUS	0,5 l	+		+
chlorofénizon + parathion-méthyl	SOFEXVER ACARICIDE	2 l	+	+	+
clofentézine + fenpropathrine	VIKTOR CL	0,5 l + 0,5 l		+	+
clofentézine + tau-fluvalinate	TORERO	0,5 l + 0,3 l		+	
cyperméthrine + diazinon	POLYDIAL S,	1,2 l	+		
	NEUTRION S	1,2 l	+		+
cyperméthrine + diéthion	SCIPIO	1,25 l	+	+	+
cyperméthrine + fénitrothion	FLORIN, PLYDAX, VITIS	1 l	+		+
cyperméthrine + fénitrothion + malathion	NODUST	1 l	+		+
cyperméthrine + parathion-méthyl	MAXI CAP	0,75 l	+		
fénitrothion + bétacyfluthrine	PILIER	0,60 l	+		+
fénitrothion + esfenvalérate	BROXER	1 l	+		+

(1) Les doses correspondantes peuvent être différentes des doses Cicadelle de la Flavescence Dorée.

* = P. ulmi, T. urticae et E. carpini

Mise à jour au 1er Janvier 1994